

L'accompagnement des personnes handicapées évolue : qu'est-ce que cela change pour vous ?



Vous êtes accompagné par un ESAT, un SAVS, un foyer,...

Vous êtes accueilli dans un foyer, un accueil de jour...

Vous avez peut-être remarqué que les professionnels vous proposent de nouvelles choses.

Par exemple :

- > Ils vous demandent plus souvent votre avis.
- > Ils vous proposent de choisir les endroits où vous souhaitez faire des activités.
- > Ils vous encouragent à participer à un club de sport ou à aller à la bibliothèque de votre ville.
- > Ils vous proposent de faire un essai dans un appartement.
- > Ils vous encouragent à travailler dans une entreprise ordinaire.
- > Ils vous proposent d'expliquer à d'autres personnes votre expérience.

Vous vous demandez peut-être pourquoi ça change.

Cette formation vous présente ce qui change dans les politiques pour les personnes handicapées.

Cette formation explique pourquoi ça change.



L'ORGANISATION DE LA FORMATION :

- La formation dure 2 jours
- Dans la formation, il y a 8 à 12 personnes
- La formatrice s'appelle Isabelle GERARDIN
- Cette formation a lieu dans votre établissement
- Pour s'inscrire à la formation vous pouvez demander de l'aide aux professionnels qui vous accompagnent.
- La formation est payée par votre établissement ou par un organisme qui paye des formations
- Tarifs 2025 : 1 080 € à 1 520 € / jour en intra (tous les prix sont à la page 11)

POURQUOI ?

- > Connaître les principaux changements
- > Comprendre pourquoi il y a des changements
- > Comprendre ce que cela peut changer pour vous
- > Comprendre les choix que cela peut vous donner

DE QUOI VA-TON PARLER ?

- > C'est quoi le handicap ?
- > C'est quoi les principaux droits des personnes handicapées ?
- > Qu'est-ce que les nouvelles lois demandent aux établissements et services ?
- > C'est quoi l'inclusion ?
- > C'est quoi l'autodétermination ?
- > Pourquoi c'est important de donner votre avis ?
- > Comment vous pouvez donner votre avis ?
- > Comment ce que vous vivez peut aider d'autres personnes ?

POUR QUI ?

- > Pour des personnes majeures, accompagnées par un ESAT, un SAVS, un SAMSAH, un accueil de jour, un foyer d'hébergement, un IME...
- > Pour des personnes qui ont choisi de participer.

Vous n'avez pas besoin de connaître le sujet pour participer à la formation.

COMMENT ?

- > Le formateur donne des explications
- > Le formateur utilise un document en facile à lire et à comprendre
- > Le formateur utilise des vidéos, des jeux,...
- > Il y a des discussions dans le groupe
- > Un professionnel peut participer comme personne de soutien

Les discussions et les jeux permettent de voir si vous avez compris la formation